

**AUCUNE AUTORITÉ EN VALEURS MOBILIÈRES NE S'EST PRONONCÉE SUR LA QUALITÉ DES PARTS VISÉES PAR LES PRÉSENTES ET TOUTE PERSONNE QUI DONNE À ENTENDRE LE CONTRAIRE COMMET UNE INFRACTION.**

**LE FONDS ET LES TITRES DU FONDS OFFERTS AUX TERMES DU PRÉSENT DOCUMENT NE SONT PAS INSCRITS AUPRÈS DE LA SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION DES ÉTATS-UNIS ET NE SONT VENDUS AUX ÉTATS-UNIS QU'AUX TERMES DE DISPENSES D'INSCRIPTION.**

## **MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 12 AOÛT 2024**

**APPORTÉE AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 30 MAI 2024**

**(le prospectus simplifié)**

Fonds collectif d'actions internationales GPPMD (parts de série A)

(le « **Fonds** »)

### **1. INTRODUCTION**

Le prospectus simplifié est par les présentes modifié de la façon décrite dans la présente modification n° 1. À moins d'indication contraire expresse, les expressions utilisées dans la présente modification n° 1 ont le sens qui leur est donné dans le prospectus simplifié.

Le 2 août 2024, Gestion financière MD inc. (le **gestionnaire**) a décidé de remplacer certains sous-conseillers en placement du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD.

Le prospectus simplifié est modifié par les présentes pour refléter le changement mentionné ci-dessus dans les rubriques indiquées ci-après.

### **2. REMPLACEMENT DE CERTAINS SOUS-CONSEILLERS EN PLACEMENT**

a) Les renseignements présentés à la page 2 sous le titre « Sous-conseillers » relativement au Fonds collectif d'actions internationales GPPMD sont modifiés par la suppression de la deuxième et de la quatrième puces et par l'ajout de ce qui suit comme troisième puce :

- Aux termes d'une entente datée du 10 mars 2023, Pzena Investment Management, LLC (New York, New York, États-Unis)

b) Le tableau qui débute à la page 3 contenant des renseignements sur les représentants aux fins de la signification des sous-conseillers qui résident à l'extérieur du Canada sous le titre « Autres renseignements concernant les sous-conseillers » est modifié par la suppression de la quatrième rangée se rapportant à LSV Asset Management dans son intégralité.

c) Le tableau « Sous-conseillers » qui débute à la page 4 est modifié comme suit :

- par la suppression des rangées se rapportant à LSV Asset Management et à Gestion de Placements Mawer Ltée dans leur intégralité;

- par la suppression de la quatrième rangée sous « Pzena Investment Management, LLC » et par l'ajout de la rangée suivante directement sous Allison Fisch :

John Goetz	Directeur principal, cochef des placements et gestionnaire de portefeuille	Cogestionnaire de portefeuille ayant la responsabilité conjointe de la prise de toutes les décisions de placement.
------------	--	--

- d) Le contenu de la sous-rubrique « Sous-conseillers » à la rubrique « Détails du Fonds » du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD à la page 48 est remplacé intégralement par ce qui suit :

Walter Scott & Partners Limited d'Édimbourg, Écosse,  
Jarislowsky, Fraser Limitée de Montréal (Québec),  
EARNEST Partners LLC d'Atlanta (Géorgie), aux États-Unis et Pzena Investment Management, LLC de New York (New York), aux États-Unis

### **QUELS SONT VOS DROITS?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds ou d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de la province ou du territoire pertinent.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

**ATTESTATION DU FONDS, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR**  
**DU**  
**FONDS COLLECTIF D' ACTIONS INTERNATIONALES GPPMD**

La présente modification n° 1 datée du 12 août 2024, avec le prospectus simplifié daté du 30 mai 2024, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

EN DATE du 12 août 2024

*(signé) « Pamela Allen »*

\_\_\_\_\_

Pamela Allen

Cheffe de la direction

Gestion financière MD inc.

*(signé) « Rob Charters »*

\_\_\_\_\_

Rob Charters

Chef des finances

Gestion financière MD inc.

**Au nom du conseil d'administration de**  
**Gestion financière MD inc., à titre de fiduciaire, de gestionnaire et de promoteur du Fonds**

*(signé) « Alex Besharat »*

\_\_\_\_\_

Alex Besharat

Administrateur

*(signé) « Massimo Ceschia »*

\_\_\_\_\_

Massimo Ceschia

Administrateur